

du dit Bouvard, par contrat passé devant Mtre Laurent Bermen, notaire, en date du 21 mars 1649, confirmé le 29 du même mois,— relevant de Messieurs du Séminaire comme seigneurs de la châtellenie de Coulonge.”

Chacune des pièces citées plus haut a été soigneusement compulsée par nous et confirme l'exactitude des énoncés qu'elle comporte et qui en dérivent.

On sait que l'évêque de Samos nommé coadjuteur de Québec en 1728, passa au Canada à la fin de l'été 1729, pour y prendre possession de l'évêché de Québec, en sa qualité de coadjuteur.¹

L'évêque en titre par succession était Mgr Duplessis-Mornay, de Paris, ci-devant coadjuteur et résignataire, auquel fut dévolu néanmoins l'évêché à son insu et dont il prit possession par procureur; car, vu son âge et ses infirmités, il se trouvait hors d'état de traverser les mers. Mgr Dosquet prit passage sur la flûte du roi “*L'Eléphant*” qui fit naufrage dans la nuit du 1er septembre 1729, sur les battures du Cap-Brûlé, côte nord du Saint-Laurent, à environ dix lieues en bas de Québec.

Comme avant sa nomination Mgr Dosquet avait déjà demeuré au pays pendant deux ou trois ans, en qualité de simple prêtre chez les Sulpiciens de Montréal, étant sulpicien lui-même, ses relations et sa connaissance du pays faisaient croire qu'il allait s'y fixer et s'attacherait à son diocèse, surtout après le démission de Mgr de Mornay qui fut donnée le 12 septembre 1733.

On le vit aussi, pour s'installer à son arrivée, commencer par faire réparer en partie le palais épiscopal, grand et solide édifice construit par Mgr de Saint-Vallier et demeuré vacant depuis, car ce prélat demeurait à l'Hôpital-Général. Le roi accorda alors une gratification de 3,000 livres à l'évêque de Samos, plus pour contribuer aux réparations qu'en vue de l'indemniser des pertes réclamées par lui à raison du naufrage de *l'Eléphant*; et même le roi lui permit la vente de cinq emplacements adjacents pour aider aux mêmes travaux.

On voit cependant que s'il se trouvait mal logé, et s'en plaignait, c'est qu'il le voulait bien, parce que dans une lettre de Rome de 1738, c'est-à-dire dix ans après, il dit que lors de son arrivée à Québec, il fit préparer au séminaire à ses frais un appartement destiné à l'évêque;

¹ Il y avait avant 1727, comme coadjuteur de l'évêque de Québec, Mgr. l'évêque de Euménie qui, ayant donné sa démission, avait été remplacé par l'abbé Macheco de Préméaux frère de l'évêque de Cousérans et alors grand-vicaire de l'évêque de Soissons. Il est dit homme de condition, de bonnes moeurs et de bonne doctrine—*Lettre du ministre à M. de Beauharnois, 18 mai 1728*. Ce dernier dut aussi se démettre, puisque Mgr Duplessis-Mornay apparaît ensuite finalement comme coadjuteur consacré.